

LA FRANCE DANS LES DEUX PROCESSUS DE GLOBALISATION : DU XIX^e AU XXI^e SIÈCLE

DÉBAT

Le débat sur la nature et les enjeux de la globalisation se développe depuis plusieurs années en France. Or, la France a déjà connu un premier processus de globalisation à la fin du XIX^e siècle, juste avant la Première Guerre Mondiale.

Quelles sont les ressemblances et les dissemblances entre les deux processus ?

Le 7 février 2002, le GDR-FROG a organisé une séance du séminaire Condor consacrée à cette question. Suzanne Berger, professeur de science politique au M.I.T., et Daniel Cohen, professeur d'économie à l'ENS-Ulm, ont confronté leurs vues. Hervé Dumez, directeur du GDR-FROG et chercheur à l'École polytechnique a mis en forme le débat.

SÉMINAIRE CONDOR - TEXTE MIS EN FORME PAR **HERVÉ DUMEZ** (*)

EXPOSÉ DE SUZANNE BERGER

Comment comprendre la globalisation ? Quel peut être l'apport des sciences sociales à une analyse des transformations économiques, sociales et politiques dans des sociétés ouvertes, dans lesquelles d'importants flux de capitaux, de biens et de services traversent les frontières nationales ? Quel sera l'impact de la globalisation sur la

politique de la mobilité internationale des facteurs de production : capital, travail, terre ? Comment le phénomène modifiera-t-il la capacité de l'État à réglementer l'économie nationale ? Quelles pourraient en être les conséquences pour la gouvernance démocratique ? Voilà les questions qui motivent une recherche en cours sur la France dans deux périodes de globalisation : la première, des années 1880 jusqu'à la Première Guerre

Mondiale, et la seconde, des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Il convient tout d'abord de donner une définition simple de la globalisation : à mon sens, on peut la caractériser comme un ensemble de changements profonds dans l'économie internationale tendant à établir un marché mondial unique

(*) Séance du 07/02/2000. Intervenants : Suzanne BERGER (M.I.T. - CRG) & Daniel COHEN (ENS-Ulm). Président : Hervé DUMEZ (CRG - École polytechnique, GDR-FROG)

pour les biens, les services, les capitaux et le travail. Je voudrais ensuite présenter les débats entre économistes autour de cette question des deux globalisations, puis les débats entre chercheurs en science politique, et comparer ensuite, à la lumière de ces débats, les deux globalisations de la France.

Les économistes et les deux globalisations

Dans la littérature économique, il existe un grand débat pour savoir si la globalisation d'aujourd'hui ne fait que dupliquer les processus que le monde a déjà connus il y a un siècle, comme l'exprime le titre de l'article de Bordo, Eichengreen et Irvin: « *Is Globalization today really different than globalization a hundred years ago?* » (1). La conclusion des auteurs est que les différences l'emportent sur les ressemblances.

La plus importante de ces différences entre les deux périodes, c'est que les hommes ne circulent plus librement, comme ils l'ont fait avant la Première Guerre Mondiale (2). Or, ce sont ces vastes migrations - cinquante-cinq millions d'Européens quittant le vieux monde pour le nouveau dans le

siècle précédant la Première Guerre Mondiale - qui sont responsables d'une grande partie de la convergence des revenus dans l'économie atlantique lors de la première globalisation (3). Ce transfert d'hommes et de capitaux a transformé toute l'économie atlantique. On a vu monter les salaires dans des pays d'émigration (tels que l'Irlande, l'Italie ou les pays scandinaves) et baisser les salaires des travailleurs non-qualifiés dans les pays d'immigration, tels que les USA et l'Australie. Cela a donné lieu à une très forte poussée de sentiments anti-immigrés et des politiques restrictives aux États-Unis et en Australie avant la Première Guerre. L'importance de ce facteur (émigration et immigration) est pourtant moins visible pour la France. La France avait déjà un taux d'émigration très bas dans la période de la première globalisation, donc on ne trouve pas, en comparant les

deux globalisations, de forts contrastes dus à des barrières à l'entrée ou à la sortie pour les travailleurs.

Mais, même pour la France, les deux globalisations présentent des défis de nature assez différente. Parmi les différences les plus importantes, on peut noter l'entrée dans la compétition mondiale de nouveaux pays producteurs, comme la Chine ou la Turquie. Ces pays ont désormais la possibilité de concurrencer les producteurs des pays avancés sur presque toute la gamme des produits fabriqués. Émergent également d'immenses nouveaux marchés de consommateurs en Chine, en Indonésie et ailleurs, poussant les industriels à s'installer sur place pour accéder facilement à ces marchés. On constate également qu'aujourd'hui une proportion importante des flux d'investissements étrangers est incorporée dans les investissements directs, donc dans

Cinquante millions d'Européens ont quitté le vieux monde pour le nouveau dans le siècle qui a précédé la Première guerre mondiale.

(1) Michael D. BORDO, Barry EICHEN-GREEN, Douglas A. IRWIN, « *Is Globalization Today Really Different than Globalization a Hundred Years Ago?* » *National Bureau of Economic Research, Working Paper* 7195, June 1999. Voir également Richard E. BALDWIN et Philippe MARTIN, « *Two Waves of Globalization: Superficial Similarities, Fundamental Differences* » in Horst SIEBERT, ed, *Globalization and Labor*, Tuebingen, J.C. B. Mohr, 1999 pp. 3-59; et Nicholas CRAFTS, « *Globalization and Growth in the Twentieth Century* », *International Monetary Fund Paper*, 00/44, March 2000.

(2) Gérard NORIEL, *Le Creuset Français*, Paris, Seuil, 1988 ; Nancy L. GREEN, *Repenser les migrations*, Paris, Presses universitaires de France, 2002 ; Timothy J. HATTON and J. G. WILLIAMSON, *The Age of Mass Migration*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

(3) Kevin H. O'ROURKE and Jeffrey G. WILLIAMSON, *Globalization and History*, Cambridge, MIT Press, 1999 ; Jeffrey WILLIAMSON, « *Globalization, labor markets and policy backlash in the past* » *Journal of Economic Perspectives*, vol. 12, no. 4, pp. 51-72.

la création de capacités de production en dehors du pays d'origine. Les possibilités de la délocalisation des activités de production ont accéléré la réorganisation des entreprises. Celles-ci deviennent de moins en moins des systèmes de production intégrée. Elles utilisent de plus en plus les possibilités d'une gestion plus serrée de la chaîne d'offre (*supply chain*) pour s'assurer de la qualité et des délais de production des activités qu'elles sous-traitent ou délocalisent.

La science politique et les deux globalisations

Alors que les travaux récents des économistes ont plutôt souligné les différences entre les deux globalisations, les modèles dominants d'analyse de la globalisation dans la science politique contemporaine américaine insistent - au contraire - sur les similarités. Les travaux récents de Ronald Rogowski, Helen Milner, Jeffrey Frieden, Kenneth Scheve et Matthew Slaughter sont intéressants à cet égard (4). Ce sont des modèles déductifs qui partent des théories conventionnelles du commerce international [Ricardo, Heckscher-Ohlin, Stolper - Samuelson et Ricardo-Viner]. Celles-ci ont en effet développé l'intuition de David Ricardo selon laquelle, dans une économie internationale sans barrières, les sociétés échangent leurs produits en fonction des avantages comparatifs de chaque nation. Partant de Ricardo, les théories contemporaines de Heckscher-Ohlin, Samuelson-Stolper et Ricardo-Viner ont conceptualisé les avantages comparatifs en fonction de la distribution - variable selon les sociétés - des facteurs de production (terres, travail, capital). Les modèles utilisés, dans les travaux cités des politologues, partent donc d'une schématisation de la configuration

des intérêts de chaque nation par rapport à ces facteurs de production. Elles cherchent à établir (sous la forme de prédictions ou de *rétrodictions*) les conséquences économiques pour chacun des principaux groupes d'intérêt, donc les réactions politiques de chacun de ces groupes, dans une période où les frontières s'ouvrent et où les facteurs de production peuvent traverser les frontières. Il faut noter que, d'après ces modèles, les résultats de la globalisation sont les mêmes, selon que les processus de globalisation font voyager les facteurs de production eux-mêmes (hommes, biens, capitaux - cas envisagé par Heckscher-Ohlin) ou selon qu'ils font voyager uniquement les produits incorporant ces facteurs de production (les céréales qui incorporent le facteur *Terre*, les vêtements qui incorporent le facteur *Travail à basse qualification et à bas salaire*, les biens d'équipement, qui incorporent des capitaux - cas envisagé par Stolper-Samuelson).

Prenons un exemple simple. Imaginons que les coûts de transport s'effondrent du fait d'innovations. En fait, le coût de transport d'une tonne de blé de New York à Liverpool a baissé de 50 % entre 1870 et 1880, puis encore de 50 % entre 1880-1914. Les grains des grandes prairies du Canada et des États-Unis sont donc arrivés sur les marchés européens. Résultat : les propriétaires américains du facteur *Terre* ont profité de la globalisation ; les propriétaires européens du facteur *Terre* en ont souffert et -conséquence politique bien connue - ces derniers ont demandé des protections, sous forme de barrières douanières et de quotas. Tout se passe comme si on avait pu exporter directement les terres américaines vers le marché européen - ce qui n'est évidemment pas le cas pour ce facteur immobile, mais l'est pour des facteurs mobiles, tels les capitaux et les travailleurs. Que ce soit le

facteur de production ou le produit qui l'incorpore, ces modèles prévoient les mêmes conséquences politiques et cela, sans avoir besoin de connaître l'histoire politique des acteurs principaux.

Parmi les conclusions les plus importantes qui découlent de ces modèles d'analyse, j'en vois trois qui soient pertinentes dans le cadre d'une comparaison des deux processus de globalisation.

- L'irréversibilité des processus de la globalisation

Ces modélisations politiques du processus de globalisation insistent surtout sur les origines exogènes des causes et des moteurs de la globalisation. Au XIX^e siècle, ce sont les innovations technologiques qui ont permis la réduction des prix de transport et des prix de communication et qui ont fonctionné comme les moteurs les plus puissants de l'intégration des marchés. Cet « *exogenous easing of trade* » a déclenché un processus dans lequel des groupes d'intérêts ont perçu de nouvelles possibilités de profits en vendant ou achetant au-delà des frontières. Ces groupes ont mobilisé le levier politique pour demander l'élimination des entraves aux échanges, en même temps que les groupes qui se sentaient menacés par l'ouverture des frontières en demandaient la fermeture. Les origines technologiques et exogènes du processus font que ces théoriciens imaginent mal une réversibilité possible du

(4) Ronald ROGOWSKI, *Commerce and Coalitions*, Princeton: Princeton University Press, 1989 ; Jeffrey FRIEDEN and Ronald ROGOWSKI, « The Impact of the International Economy on National Policies: An Analytical Overview » in R. KEOHANE and H. MILNER, *Internationalization and Domestic Politics*, New York, Cambridge University Press, 1996, pp. 25-47; Jeffrey FRIEDEN, « Invested Interests: The Politics of National Economic Policies in a World of Global Finance » in *International Organization*, vol 45, no. 4, pp. 425-51; and Kenneth SCHEVE and Matthew J. SLAUGHTER, « What Determines Individual Trade Policy Preferences », *National Bureau of Economic Research Working Paper 6531*, 1998.

processus. Ils voient, bien sûr, la résistance des groupes dont les intérêts sont lésés par l'ouverture des frontières, mais pas la victoire des protectionnistes sur la longue durée. De cette conception des origines et des mécanismes d'évolution de la globalisation découle l'idée d'une irréversibilité du processus.

- *L'unité de l'analyse*

Elle réside dans l'individu - ce sont les réactions de l'individu devant une palette de possibilités d'action et d'investissement devenue plus étendue du fait de l'ouverture des frontières. Les préférences des individus se groupant selon leurs positions dans l'économie, c'est-à-dire, selon qu'ils sont propriétaires d'une terre, de capital, ou de travail - on peut identifier dans chaque société les principaux groupes, ou, ce qui revient au même dans cette optique, les principaux acteurs politiques. On peut donc, à partir d'une grille d'analyse de l'économie en termes d'abondance ou de pauvreté relative des principaux facteurs de production, prévoir les réactions politiques à l'ouverture des frontières de chacun des agrégats des individus qui constituent les principaux groupes économiques.

- *L'effacement des États*

Ces modèles prévoient la disparition des possibilités de contrôle à la frontière - en fait, la disparition de l'État à la frontière. Si l'État ne peut plus régler les flux de capitaux à travers ses frontières, l'État perdra la maîtrise de la monnaie, ou, plutôt, l'État ne pourra plus espérer pouvoir régler en même temps, monnaie, politique fiscale, et taux de change. De là découlent des conséquences pour toute politique de l'État ayant pour conséquence, d'une manière ou d'une autre, de faire peser sur l'industrie nationale de nouvelles charges.

La France et la première globalisation

Ces débats théoriques et ces modèles, lorsqu'il s'agit d'analyser l'expérience de la France dans la première globalisation, nous aident-ils à comprendre comment les contemporains ont analysé la situation dans laquelle ils se trouvaient ou comment ils ont réagi face à des opportunités et des dangers provoqués par l'ouverture des frontières ? La réponse paraît plutôt négative.

Commençons avec l'idée de l'irréversibilité du relâchement des contraintes exogènes, donc l'irréversibilité de la globalisation. Il est évident que la Première Guerre Mondiale et la Grande Dépression ont produit, non pas un simple retour en arrière, mais une mise en place de barrières à la mobilité transfrontalière bien plus importantes que toutes celles qu'on avait connues avant (5).

La portée de cette observation est d'autant plus importante que la première globalisation a surtout reposé sur des facteurs technologiques, en principe difficilement réversibles, l'impact des politiques volontaristes dans le phénomène étant plus nuancé et moins déterminant. Bien sûr, l'adoption de l'étalon d'or par la plupart des acteurs principaux du système international économique a établi un cadre de stabilité monétaire pour les échanges commerciaux mais, en même temps, la politique commerciale de ces pays évoluait vers des solutions de plus en plus protectionnistes durant cette même période (6).

Pour les observateurs contemporains du phénomène, il ne faisait aucun doute que l'intégration de l'économie internationale était surtout véhiculée par la réduction des coûts de transports et de communication (7). L'économiste Émile Levasseur notait que :

- alors que Benjamin Franklin avait mis quarante-deux jours pour tra-

verser l'Atlantique, il n'en aurait mis que cinq et demi en 1912 ;
- alors qu'expédier une tonne de marchandise de Marseille à Constantinople en 1852 coûtait 200 francs, ce coût ne s'élevait plus en 1892 qu'à 20 francs ;
- alors que l'expédition d'une tonne de marchandise de Marseille en Chine coûtait 500 francs en 1862, le coût s'établissait à la fin du siècle entre 84 et 100 francs (8). Le télégraphe transmettait les cours de bourse presque aussi rapidement que l'Internet ne le fait aujourd'hui. Les contemporains de ces changements, comme nous le faisons aujourd'hui, imaginaient que la distance avait disparu comme barrière et que le monde devenait un marché unique. Et ils en ont tiré les mêmes conclusions que nous en tirons aujourd'hui (même si elles étaient exprimées différemment) quant aux effets sur les sociétés avancées. Ils anticipaient "*une spéculation commerciale*" généralisée et rendue presque incontrôlable du fait du télégraphe et de la simultanéité de transmission (9) et ils prévoient une concurrence féroce de la part de nouveaux acteurs.

Dès 1901, l'économiste Edmond Thèry écrivait à propos de la Chine : « *Le Péril Jaune qui menace l'Europe peut donc se définir de la manière suivante : rupture violente de l'équilibre économique international sur lequel le régime social des grandes nations industrielles de l'Europe est actuellement établi, rupture provoquée par la brusque concurrence, anormale et illimitée d'un immense pays nouveau* » (10).

(5) Harold JAMES, *The End of Globalization*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

(6) Barry EICHENGREEN, Golden FETTERS, *The Gold Standard and the Great Depression, 1919-1939*, New York, Oxford University Press, 1992 ; Peter GOUREVITCH, *Politics in Hard Times*, Ithaca NY, Cornell University Press, 1986.

(7) Voir Émile Levasseur, *Histoire du Commerce de la France : de 1789 à nos jours*, Paris, Arthur Rousseau, 1912.

(8) *Ibid.*, 721-3.

(9) *Ibid.*, 724.

Dans la globalisation actuelle, les facteurs technologiques jouent également un rôle très important. Comme la fois précédente, ils pèsent sur la réduction des coûts de transport et de communication. Les technologies nouvelles rendent aussi possible une réorganisation de l'entreprise, avec un éclatement des opérations jusque-là verticalement intégrées, et une redéfinition du contrôle des opérations délocalisées ou sous-traitées grâce à l'informatique.

Par rapport à la première globalisation pourtant, la part de la politique dans l'intégration internationale paraît plus élevée. L'évolution de la politique des principaux pays du système international à travers toutes les dimensions de l'action de l'État, a été constamment orientée vers l'ouverture et la libéralisation. Les grandes négociations internationales sur la réglementation du commerce international (GATT, Uruguay Round, OMC), les politiques nationales de déréglementation des marchés financiers, et les options néo-libérales des partis de gouvernement dans les principaux pays ont fondé un ordre libéral international. C'est le fondement politique de ce système qui le rend apparemment plus vulnérable aux changements conjoncturels qu'une globalisation enracinée dans des phénomènes purement technologiques et matériels ne l'aurait été. Les réactions paniquées des analystes financiers immédiatement après le 11 septembre 2001 ont manifesté cette crainte de la réversibilité en s'interrogeant sur « *la fin de la globalisation* » (11).

En ce qui concerne les mécanismes par lesquels se réalise la globalisation, il y avait déjà, durant la première globalisation, un énorme débat à l'époque en France. Il a éclaté à partir de 1907 avec la parution des articles d'un journaliste écrivant sous le pseudonyme de Lysis [Eugène Letailleur] et son contradic-

teur, Testis [Raymond Lévy]. Il s'est poursuivi à la Chambre des Députés où socialistes et nationalistes se sont relayés pour interpellier le gouvernement sur les grands emprunts à l'étranger. Le débat continue aujourd'hui entre historiens économiques. La question est : pourquoi tant de capitaux ont-ils quitté la France ? Pourquoi l'argent n'était-il pas réinvesti en France ? Pour situer ce débat, il faut savoir que, de 1887 à 1913, des sommes équivalentes à 3,5 % du revenu national étaient investies à l'étranger. C'est bien plus qu'aujourd'hui - 1989-1996 - alors que la somme correspondante s'élève seulement à 0,7 % (12). À la veille de la Première Guerre Mondiale, presque la moitié de la fortune privée des Français était investie dans les valeurs mobilières. Entre un tiers et une moitié de ces investissements consistaient en valeurs mobilières étrangères, au début presque toutes en fonds d'États, puis progressivement en investissements directs. Où allait tout cet argent ? Essentiellement en Russie, en Amérique Latine et dans l'Empire Ottoman. La Russie a reçu un quart des investissements à l'étranger des Français. Très peu allaient aux colonies françaises - 1,5 milliards sur 28 milliards de francs de valeurs mobilières étrangères - en contraste notable avec la Grande-Bretagne, pour laquelle les colonies jouaient un rôle beaucoup plus important quant aux investissements sortant du pays (13).

L'armée des capitaux

Pourquoi tout ce capital a-t-il quitté la France - même après la reprise de la croissance économique à partir de 1895, alors même que la période se caractérisait par une nouvelle dynamique industrielle, avec l'émergence de nouveaux secteurs (automobile et aéronautique) ? À cette question, trois

réponses ont été données. La première explication est la thèse libérale développée par Testis et par la plupart des économistes de l'époque (14). Elle correspond tout à fait à la vision des modèles de choix rationnels que j'ai résumés plus haut : la France est un pays riche en capitaux ; elle a une démographie stagnante ; donc, le taux d'intérêt sur les valeurs nationales est en-dessous du taux qu'on gagne sur les valeurs étrangères (15). C'est l'idée selon laquelle le cœur de la globalisation réside dans les décisions des épargnants individuels réagissant aux opportunités offertes par l'ouverture des frontières et la généralisation de nouveaux instruments financiers. La fuite des capitaux ne refléterait alors que les décisions rationnelles des individus.

La deuxième thèse, avancée par Lysis dans ses articles parus dans *La Revue* et dans *l'Humanité*, explique que c'est la structure du système et non pas les préférences

(10) Edmond THÉRY, *Le Pêril Jaune*, Paris, Félix Juven, 1901.

(11) Stephen S. ROACH, *A Tipping Point for Globalization ?*, Morgan Stanley, September 24, 2001 ; Walter MOLANO, « The Latin American Adviser », *BCP Securities*, September 18, 2001. ; « Is it at risk ? » *The Economist*, 2 February 2002.

(12) BALDWIN and MARTIN, *op. cit.*, p. 17 ; Herbert FEIS, *Europe, The World's Banker, 1870-1914*, New York, Kelley, 1964, especially chs. 2 et 5 ; Charles-Albert MICHALET, *Les Placements des Épargnants Français de 1815 à nos Jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968 ; Rondo CAMERON, *France and the Economic Development of Europe, 1800-1914*, 2e ed. (Chicago: Rand McNally, 1965).

(13) FEIS, *op. cit.*, p. 51.

(14) TESTIS, [pseudo : Raymond LÉVY], *Le rôle des Établissements de Crédit en France. La vérité sur les propos de Lysis*, Paris, aux bureaux de la Revue Politique & Parlementaire, 1907.

(15) La question du niveau de retour des investissements faits en France par rapport à ceux faits à l'étranger reste encore controversée. Maurice LÉVY-LEBOYER et François BOURGUIGNON dans *L'économie française au XIXe siècle*, Paris, Economica, 1985, ont simulé les effets, sur l'économie française de l'époque, de l'investissement en France de toutes les sommes investies en Russie. Ils ont montré qu'à la fin de la période considérée, le PNB français aurait été plus élevé de 5% si les emprunts russes avaient été investis en France (p. 233). Voir aussi, Harry D. WHITE, *The French International Accounts, 1880-1913*, Cambridge, Harvard University Press, 1933.

des individus qui détermine l'exode des capitaux (16) : « *Comment des écrivains compétents peuvent-ils attribuer la baisse des valeurs françaises aux ventes spontanées des capitalistes et ne faire aucune allusion à cette formidable organisation financière [les banques] qui règne en France et dont nul ne conteste le pouvoir ?* » (17). Ce n'est donc pas tant le fait que la France soit riche en capitaux qui expliquerait l'exode massif de ceux-ci ; c'est bien plutôt la structure des banques, qui n'ont que peu de contacts suivis avec les affaires industrielles en France.

En contraste, en Allemagne, les banques canalisent l'argent allemand vers les industries allemandes. Les banques françaises vivent des ventes de valeurs étrangères. En fait, le Crédit Lyonnais entre 1897 et 1930 a réalisé 30 % de ses bénéfices sur ses affaires en Russie (18). Lysis se lamente donc de l'absence en France de banques à l'allemande.

Comment les banques françaises ont-elles convaincu leur clientèle d'acheter ces valeurs étrangères ? Lysis et d'autres insistent sur les risques de tels investissements et sur la fragilité des finances des principaux pays destinataires. Pour ne prendre que le cas de la Russie, et bien avant la Révolution de 1917, il était évident que les finances publiques étaient mal gérées, que les conflits et le désordre dans les entreprises et dans les campagnes rendaient très risqué tout investissement. Ce ne sont donc pas des motivations rationnelles, individuelles, qui peuvent avoir conduit les investisseurs français à se tourner vers la Russie, mais bien le système institutionnel. Celui-ci a reposé notamment sur la désinformation systématique organisée par une presse corrompue, recevant des subsides des Russes, avec l'aide complice de fonctionnaires français, et présentant la Russie comme le nouvel Eldorado. Ceux qui ont cru récem-

ment à la nouvelle économie des dot.coms, n'ont pas subi d'autre forme d'appel des sirènes que les Français ayant massivement souscrit en leur temps aux emprunts russes. Grâce aux archives ouvertes par les Russes après la Première Guerre Mondiale, nous savons l'ampleur des sommes payées pour produire ces visions mirobolantes de la Russie et nous connaissons avec précision leurs destinataires (19). Des centaines "d'analyses" ont été orchestrées, comme celle parue dans la *France économique et financière* du 12 mars 1913, qui se concluait ainsi : « *Dans tous les domaines, la Russie nous est apparue comme disposant d'une masse presque inépuisable de ressources et de forces et comme gardant devant elle une très forte marge d'expansion. L'État russe est - pour s'en tenir aux disponibilités du Trésor - le plus riche de l'Europe. S'il est vrai que l'argent est le nerf de la guerre nos lecteurs jugeront d'eux-mêmes quel cas la France peut faire de l'alliance russe* ».

La troisième explication de l'expatriation des capitaux français réside dans le fait qu'elle a été voulue par l'État, notamment en ce qui concerne la Russie. C'est par les emprunts que l'État français a cherché à se constituer des alliés, pour sortir de l'isolement diplomatique dans lequel la France se trouvait après 1870/1871. L'idée d'hommes d'État comme Delcassé et Rouvier était d'entraîner la Russie dans une dépendance financière qui pourrait l'extraire de toute alliance allemande. Cette politique a tellement bien réussi que la France est devenue prisonnière de son débiteur et qu'elle n'a plus pu s'arrêter d'admettre en cotation des valeurs russes, même après les débâcles de la guerre russo-japonaise et la première révolution russe de 1905.

Il ne s'agissait pas seulement de la recherche d'alliés mais, plus généralement, de l'idée selon laquelle l'ar-

gent était une ressource permettant de suppléer aux faiblesses de la France. Comme l'écrivait Brion en 1912 : « *Nos capitaux placés à l'étranger peuvent ainsi combler le déficit de notre population ; ils remplacent une armée plus nombreuse... L'exportation de nos capitaux est, en quelque sorte, la dernière forme de notre rayonnement dans le monde* » (20).

Le rôle de l'État

Mais, si nous devons reconnaître le rôle de l'État dans l'acheminement à l'étranger des capitaux français, comment expliquer le lien entre la politique et les décisions des épargnants individuels ? Par quels mécanismes l'État a-t-il réussi à convaincre ces derniers de placer leur argent à l'étranger ?

Le seul instrument de contrôle direct de l'État pour réglementer les flux de capitaux était l'autorisation préalable du Ministère des Finances et du Ministère des Affaires Étrangères à la décision du syndicat des agents de change pour l'admission en bourse des émissions de valeurs étrangères. Cette autorisation du gouvernement était censée prendre en considération les intérêts nationaux ; ainsi, après 1873, l'État n'a jamais admis de valeur allemande à la cotation. On pourrait penser qu'il s'agissait là d'un instrument plutôt faible, mais au vu du résultat – la canalisation des flux d'argent français vers la Russie – on est obligé de reconsidérer la capacité de l'État à

(16) LYSIS, [pseudo : Eugène LETAILLEUR] *Contre l'oligarchie financière en France*, 11th ed., Paris, Albin Michel, 1912.

(17) *Ibid.*, p. 138.

(18) Voir Jean BOUVIER, François FURET, Marcel GILLET, *Le Mouvement du Profit en France au XIX^e siècle*, Paris, Mouton, 1965, pp. 234 ff.

(19) Arthur RAFFALOVITCH, *L'Abominable Vénalité de la Presse, d'après les Documents des Archives Russes (1897-1917)*, Paris, Librairie du Travail, 1931.

(20) Maurice BRION, *L'exode des capitaux français à l'étranger*, Paris, Arthur Rousseau, 1912, p. 219.

régler des flux de capitaux, même en économie ouverte.

De toutes ces réflexions sur la première globalisation, nous pouvons donc tirer deux grandes interrogations quant à la situation actuelle.

La France et la seconde globalisation

Tout d'abord, l'un des plus grands contrastes existant entre les débats sur la mondialisation aujourd'hui et ceux qui se sont déroulés dans la presse et au Parlement français durant la première globalisation, est lié au fait qu'au début du XX^e siècle tous les protagonistes croyaient que l'État avait la capacité de canaliser et de réglementer les flux à travers les frontières. L'enjeu du débat était de savoir si l'État devait le faire ou non, et en fonction de quels objectifs : l'État devait-il, par exemple, conditionner les emprunts à l'étranger à un engagement de la part de ces pays à acheter - en retour - des produits français ? À l'époque, aucun homme politique ne demandait l'arrêt total des exportations de capitaux ; par contre, certains d'entre eux demandaient une réglementation de ces mouvements. Même les socialistes, qui auraient pu voir l'investissement à l'étranger de l'épargne française comme une menace à l'égard des emplois et des salaires des travailleurs français, ne se sont pas opposés en bloc à la mobilité des capitaux. Jaurès, pour ne prendre que cet exemple, dans une discussion à la Chambre des Députés à propos des emprunts russes se déroulant après la révolution de 1905, déclarait : « *Je ne suis pas opposé de parti pris, pour ma part, à tout placement de capital français dans des pays étrangers. C'est une question de mesure...* » (21).

Au contraire, aujourd'hui, partisans et opposants de la globalisa-

tion sont presque tous d'accord sur l'impossibilité pour les États nations d'arriver à une réglementation qui ne conduirait pas inévitablement à une course à la protection. D'abord, ils pensent que le contrôle de l'État sur ses propres frontières est fatalement entamé par la globalisation. Comme l'écrit Kenichi Ohmae dans *The Borderless World* :

« [The global economy] *is so powerful that it has swallowed most consumers and corporations and made traditional national borders almost disappear, and pushed bureaucrats, politicians and the military toward the status of declining industries. /... If the government tightens up money supply, loans gush in from abroad. ... If the central bank tries to raise the interest rate, cheaper funds flow in from elsewhere...* On a political map, the boundaries between countries are as clear as ever. But on a competitive map, a map showing the real flows of financial and industrial activity, those boundaries have largely disappeared » (22).

Les associations anti-mondialisation et leurs militants arrivent aux mêmes conclusions, en les déplorant et en les combattant, et, à partir de là, les deux camps en déduisent que toute tentative réussie de réglementation aboutirait à la fin (déplorée ou souhaitée) de la globalisation.

C'est ainsi que les positions des camps opposés sur la globalisation se polarisent entre trois pôles : des propositions de réglementation qui sont des demandes de protectionnisme à peine déguisé ; des propositions qui visent à créer un marché mondial libre, sans entraves ; enfin, des propositions qui visent à doter des institutions internationales de pouvoirs de contrôle qui engageraient - et, éventuellement, remplaceraient - les pouvoirs de réglementation des États. C'est Dani Rodrik qui a le mieux exprimé cette optique (23). Selon lui, nous avons à résoudre un « *trilemme* » poli-

tique. Toute l'histoire de la démocratie, toute notre expérience des normes de contrôle démocratique et toutes nos pratiques démocratiques ont évolué à l'intérieur des frontières des États-nations.

S'il est vrai, comme le pensent à la fois les partisans de la globalisation, tel Ohmae, et les critiques, comme ceux du *Monde Diplomatique*, que la mondialisation détruit les capacités des États à réguler les échanges trans-frontières, nous aurons à choisir entre une politique démocratique et une économie internationale et ouverte. Si nous choisissons la politique démocratique, nous serons obligés de battre en retraite sur le front de l'intégration économique internationale. Si nous voulons conserver l'ouverture internationale, nous sommes obligés de renoncer au contrôle de l'État sur les frontières, donc de rétrécir le terrain de la politique démocratique. Rodrik ne voit qu'une alternative positive à ces deux mauvais « *trade-offs* » : la création d'un gouvernement global, avec une vraie représentation et l'invention d'une pratique démocratique qui constituerait la seule forme de gouvernance cohérente avec l'intégration économique internationale.

Jaurès, pour conclure

La conclusion de tout cela est fort sombre, dans la mesure où même en se donnant un horizon de cent ans - horizon que Rodrik lui-même s'est prudemment donné -, une gouvernance globale ne paraît guère possible. Il paraît à la fois plus réaliste et

(21) *Journal Officiel, Chambre des Députés, Séance du 8 février 1907*, p. 338.

(22) Kenichi OHMAE. *The Borderless World*, New York, Harper Collins, 1990, p. 18. (23) Dani RODRIK, « How Far will International Economic Integration Go ? » *Journal of Economic Perspectives* 14 (1), 177-86.

(23) Dani RODRIK, « How Far will International Economic Integration Go ? » *Journal of Economic Perspectives* 14 (1), 177-86.

D'autres pays adoptent la stratégie de l'ouverture au commerce britannique et ce sont ceux qui vont devenir les pays du Tiers Monde.

plus optimiste d'imaginer que notre horizon continuerait à être fait indéfiniment d'un monde d'États-nations et d'une économie internationale en expansion, intrusive, partiellement susceptible de régulation, partiellement incontrôlable. Ce qui nous manque, c'est une vision de la construction possible d'une solidarité internationale dans ces conditions, c'est-à-dire, dans celles d'un monde dont les États resteront les acteurs principaux.

Même si, à la longue, nous pouvons espérer mettre en place graduellement des institutions internationales, quant à aujourd'hui, nous ne devons pas renoncer à analyser les possibilités de développement de la justice sociale par les politiques des États-nations, même dans une économie internationale ouverte.

Faire retour sur l'expérience de la première globalisation, ce n'est pas seulement nous obliger à reconnaître que l'intégration économique internationale ne fait pas disparaître les pire dangers de violence et de guerre. C'est prendre au sérieux

l'expérience et la perspective des hommes et des femmes de cette période, qui concevaient le changement politique dans leurs propres sociétés comme un moyen de transformer le système international. C'est nous poser de nouveau le dilemme de Jaurès, qui a reconnu les possibilités contradictoires véhiculées par la globalisation. Jaurès a vu, en effet, le potentiel dangereux de ce qu'il nommait un « *internationalisme des obus et des profits* », mais il a tout aussi bien vu « *un commencement de solidarité capitaliste... un principe d'expansion économique sans monopole territorial, sans monopole industriel, sans monopole de douane* » et de conclure : « *le monde présent est donc ambigu et mêlé... Dans cette indécision des choses et cet équilibre instable des forces, l'action humaine peut beaucoup* » (24).

EXPOSÉ DE DANIEL COHEN

On voit souvent les choses ainsi : un grand processus de mondialisa-

tion est lancé au cours du XIX^e siècle; il s'interrompt avec l'enchaînement de la Première Guerre Mondiale, de la crise de 1929 et de la Seconde Guerre Mondiale ; puis l'histoire du capitalisme mondial reprend son cours, là où les événements de 1914 l'avaient interrompu. L'esprit du capitalisme retrouverait ce qu'il était au XIX^e siècle, après l'intermède keynésien et social-démocrate.

Il me semble pourtant que le parallélisme est trompeur et que les dissemblances l'emportent nettement sur les ressemblances lorsque l'on s'intéresse d'un peu près à ces deux globalisations.

Pour le dire simplement, l'histoire de la globalisation au XIX^e siècle est décrite par anticipation et de manière fascinante par Ricardo. On sait qu'il établit que seuls comptent les avantages comparatifs. Même si la Grande-Bretagne

(24) Jean JAURÈS, *Discours à la Chambre, 20 décembre 1911*, cité dans Jean JAURÈS, *Textes Choisis*, ed. M. Rebérioux, Paris, Editions Sociales, 1959, p.31 ; Jean JAURÈS, *discours à Berlin, 9 juillet 1905*, cité dans *op. cit.*, p. 129.

est, en valeur absolue, plus productive que le Portugal à la fois sur le plan industriel et sur le plan agricole, il est économiquement souhaitable que la première se spécialise dans l'industrie et le second dans l'agriculture, dès lors qu'il existe des avantages comparatifs plaçant en ce sens.

Or, c'est exactement ce mécanisme qui gouverne la mondialisation au XIX^e siècle. Le phénomène dominant est l'exode de populations amplifié par le commerce mondial. Ici, il faut ouvrir une parenthèse pour analyser la manière dont les arguments de Ricardo se sont traduits sur un plan politique.

C'est un premier ministre conservateur (Sir Robert Peel 1788-1850) qui, représentant surtout la classe des propriétaires fonciers, prend la décision d'abolir (*) les lois sur les céréales, les « *corn laws* », qui limitaient les importations. Il le fait en ayant conscience de contredire Ricardo. En effet, ce dernier estime que les ouvriers, de toute façon, reçoivent un salaire de subsistance. Leur pouvoir d'achat ne variera donc pas si les prix du blé baissent. Ce n'est pas l'avis de Peel qui pense que l'abolition des droits sur les céréales va permettre d'améliorer le niveau de vie des ouvriers. L'objectif de Peel est de résoudre la question du paupérisme. Cette parenthèse politique refermée, je reviens au processus de mondialisation au XIX^e siècle.

Voyons ce qu'il signifie pour les pays qui commercent avec l'Angleterre. Les pays d'Europe continentale veulent s'industrialiser comme cette dernière. Une petite période libre-échangiste entre 1860 et 1870 mise à part, ils choisissent de se protéger, appliquant les thèses de List sur les industries naissantes. On copie les méthodes anglaises - on fait venir par exemple des locomotives britanniques pour apprendre à en fabriquer de semblables - mais on se protège. D'autres pays adoptent la

stratégie de l'ouverture au commerce britannique, et ce sont ceux qui vont devenir les pays du Tiers-Monde. Au début du XIX^e siècle, l'Inde exportait du textile vers l'Europe, les fameuses Indiennes. À la fin du XIX^e siècle, elle s'est totalement spécialisée dans les produits d'extraction et ne produit plus aucun textile. À Ceylan, toute activité disparaît pour ne laisser place qu'à la monoculture du thé. On assiste à une série d'événements tragiques qui vont conduire à la tiers-mondisation de ces pays. Tout cela a été très bien analysé par Bairoch.

Un contre-exemple est donné par les États-Unis. Le Sud choisit la stratégie de spécialisation et exporte massivement ses produits agricoles vers l'Angleterre tout en important les produits industriels britanniques. Le Nord choisit une stratégie de protection, à l'instar des pays d'Europe continentale. C'est une des dimensions économiques fondamentales de la Guerre de Sécession. Finalement, le Nord l'emporte et impose son choix de politique économique.

On comprend alors pourquoi les pays du Tiers-Monde, après la Seconde Guerre Mondiale, choisissent, sous des formes et des appellations diverses, en invoquant souvent le socialisme, une politique protectionniste, symbolisée par le rouet de Gandhi qui illustre bien le refus des importations de textile et le retour à une forme d'industrialisation locale. Il est vrai que certains pays font pourtant exception. Ce sont les « *dragons* » asiatiques, qui choisissent de s'ouvrir au commerce avec les États-Unis pour des raisons plus politiques qu'économiques.

Après les années 1970, on entre dans la deuxième phase de la globalisation et on assiste, non pas à une continuité, mais à une coupure radicale. La première globalisation a été marquée, on l'a vu, par l'industrialisation d'un côté et l'exode rural de l'autre. Son effet le

plus massif n'est pas tant l'augmentation du commerce de marchandises que l'exode des populations. Si elle s'accompagne d'un effet positif sur les inégalités, cet effet est dû à cet exode. Les mouvements se font d'ailleurs souvent en cascade : les paysans du sud de l'Italie s'installent sur la côte est des États-Unis, d'où ils chassent les immigrants de la vague précédente qui, eux, partent vers l'ouest.

La deuxième globalisation n'a rien à voir avec la première. Les pays qui entrent dans la deuxième globalisation ne se spécialisent pas dans l'agriculture, mais dans l'industrie. La caractéristique de la deuxième globalisation est donc que l'on échange plus des produits industriels contre des produits agricoles, mais des produits industriels contre d'autres produits industriels. L'autre caractéristique, liée à la première, est que l'on n'assiste plus aux phénomènes massifs d'exode rural et d'exode de populations.

Aujourd'hui, nous connaissons un troisième type de globalisation. Tout semble se passer comme si, au contraire de la deuxième globalisation où des produits industriels s'échangeaient contre d'autres produits industriels, on revenait à une situation typique de la première globalisation, celle de la spécialisation. Les pays riches semblent abandonner la fabrication des produits aux pays pauvres pour se spécialiser uniquement dans la conception, la production intellectuelle. Tant que pays pauvres et pays riches pratiquaient le même type de production et échangeaient produits industriels contre produits industriels, on pouvait avoir l'impression d'une convergence, d'un rattrapage des pays riches par les pays pauvres. Mais si la spécialisation redevient la norme, que vaut-il se passer ? D'autant que le facteur relatif d'égalisation que constituaient au XIX^e siècle les mouvements de population ne

fonctionne plus. Le débat sur les médicaments génériques illustre parfaitement bien le problème actuel. La spécialisation n'est pas mécaniquement une bonne chose : ceux qui conçoivent les nouveaux médicaments à coût d'investissements massifs en R&D les vendent cher. Les pays pauvres sont, *de facto*, exclus de l'accès à ces médicaments. On en est revenu aux questions du XIX^e siècle, liées à la spécialisation dans l'échange, mais en des termes différents.

DISCUSSION

La nature des deux globalisations

Frédérique Sachwald *L'idée que la spécialisation ne conduirait pas au rattrapage, que pour qu'il y ait rattrapage il faut qu'il y ait similarité dans l'activité économique, me paraît nouvelle. J'aurais quelques questions sur ce point. Au XIX^e siècle, n'y a-t-il pas eu rattrapage de certains pays, par exemple la Suède ou les États-Unis, l'Argentine avec l'exportation de viande. Il est vrai que ce rattrapage a peut-être plus porté sur les revenus que sur l'apprentissage.*

Autre question. Vous interprétez la relation anglo-indienne comme une relation de libre-échange ayant conduit à la spécialisation réciproque et la tiers-mondisation de l'Inde. Mais n'y a-t-il pas eu à la base un protectionnisme anglais vis-à-vis du textile indien ?

Daniel Cohen Prenons la Suède. La convergence de la Suède, comme celle de l'Irlande, vient en fait de l'exode massif de population, de la mobilité du travail. C'est ce facteur qui explique la différence entre la globalisation actuelle et celle du XIX^e siècle.

Ceci me permet de réagir à quelques points soulevés par Suzanne Berger. La France exporte 20 à 25 % de son épargne vers l'étranger à la fin du XIX^e siècle, et pas vraiment vers ses

colonies. C'est vrai. Mais l'Angleterre exporte près de 50 % de son épargne, en 1913, et pas non plus vers ses colonies. Rien ne va vers l'Inde par exemple. Les économistes ont expliqué ce mouvement : la rentabilité était nettement supérieure, même et y compris si l'on prend en compte les pertes liées aux défaillances des débiteurs. Il y a un autre point à signaler. Ce ne sont pas des investissements directs, mais des investissements dans le secteur public des pays étrangers. On prête à la municipalité de Buenos Ayres pour financer ses programmes d'infrastructure (eau, transports urbains, etc.). Enfin, l'exportation de capitaux accompagne la mobilité des hommes.

Pierre Hassner *Pierre-Noël Giraud explique que, jusqu'à une période récente, on a assisté à une réduction des inégalités dans les pays riches et un accroissement des inégalités dans les pays pauvres. Désormais, ce mouvement s'est arrêté et on assiste à un accroissement des inégalités dans les pays riches. Du coup, il pense qu'il faut revenir à un protectionnisme modéré. Qu'en pensez-vous ?*

Daniel Cohen La question de savoir si ce qui a été valable pour les Dragons est aussi valable pour des pays comme la Chine ou l'Inde est une question ouverte. À l'heure actuelle, la Chine représente, du point de vue du P.I.B., une petite France. N'exagérons donc pas son poids économique dans le commerce mondial actuel. Maintenant, essayons de raisonner à la manière de Ricardo, essayons de penser à ce qui pourrait se passer dans cinquante ans si les Chinois rattrapaient les pays riches. Est-ce que les choses seraient fondamentalement différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui ? L'essentiel du commerce mondial s'opère entre pays riches et sous la forme de commerce intrabranche. 80 à 85 % du commerce mondial se fait entre les États-Unis, l'Europe et le Japon et on s'achète et on se vend

des voitures. Cette forme de mondialisation est plus douce que celle qui a poussé des millions de paysans hors de leurs pays au XIX^e siècle.

La globalisation : processus réversible ou irréversible ?

Corentin Curchod *En vous écoutant, on a l'impression d'une dynamique de fond poussant en avant de manière continue le processus de globalisation. On le comprend bien dans le rappel historique de Daniel Cohen : on passe de l'ouverture des pays - après la première révolution industrielle - à la DIT, puis à la DIPP. Comme le dit Suzanne Berger : « C'est irréversible ». Mais aujourd'hui se développent des mouvements antimondialisation, qui remettent en cause ce processus. N'a-t-on pas privilégié la liberté, notamment des échanges, sur l'égalité ?*

Suzanne Berger Le débat sur les inégalités a deux facettes : les inégalités à l'intérieur des pays et les inégalités entre pays. Sur le second point, il faut distinguer les pays qui font partie du processus de globalisation et ceux qui, comme Haïti par exemple, sont en réalité hors du processus de globalisation. Les inégalités les plus fortes portent sur ces derniers. Or, les mouvements antimondialisation ne semblent pas avoir beaucoup de choses à dire sur eux. Même si les salaires étaient égaux à zéro en Haïti, si les gens acceptaient de travailler pour rien, même si les terres étaient données gratuitement, aucune entreprise n'irait s'installer en Haïti aujourd'hui. La dégradation des infrastructures (déjà minimales), la violence politique et la corruption sont trop pénalisantes pour que les avantages en coûts que l'on pourrait espérer d'une installation en Haïti ne les compensent. Cette situation est vraie dans de nombreux pays pauvres.

En ce qui concerne les inégalités à l'intérieur d'un même pays, comme les États-Unis par exemple, la question qui se pose est la suivante : quelle est la part du facteur international dans l'accroissement de ces inégalités, et la part du facteur technologie, du développement de l'économie des services ? Les syndicats américains réclament le retour à un nouveau protectionnisme. D'après les sondages, plus de la moitié des Américains pensent qu'il faudrait reconsidérer l'ouverture des frontières. Mais cela changerait-il quelque chose ? Un entrepreneur américain n'a pas besoin de transférer ses usines au Mexique : les ouvriers savent que cette possibilité existe comme une menace permanente et crédible. Ce débat sur le protectionnisme est aujourd'hui surtout cantonné à l'intérieur des pays développés.

Daniel Cohen Si l'on veut être brutal, il n'y a pas de véritable mondialisation : la France vend et achète à l'Allemagne et à l'Italie. Les États-Unis vendent et achètent au Mexique et au Canada. La globalisation est avant tout une régionalisation. Les mouvements anti-mondialisation imputent à la globalisation des choses qui sont en fait le fruit de la révolution de la production que nous vivons actuellement et qui n'ont rien à voir avec la mondialisation qui en est, elle aussi, le fruit.

Christine Musselin *Toujours sur cette question de l'irréversibilité. Daniel Cohen nous parle d'un grand mouvement de mondialisation continu qui va du XIX^e siècle à nos jours, à peine interrompu par la première guerre mondiale. Puis il nous dit : en fait, ma conviction est que la mondialisation n'existe pas, qu'il y a surtout régionalisation. Qu'en est-il ?*

Daniel Cohen J'ai peut-être un peu exagéré ! Pour les pays riches, il est vrai que la mondialisation est un processus rapporté d'une transformation profonde. Y a-t-il irréversibilité ? Oui, je crois. Pour l'es-

sentiel, la mondialisation se joue surtout entre pays riches. Je ne pense pas que la construction européenne soit aujourd'hui réversible, et la même chose est en train de s'opérer entre les États-Unis et le Mexique. La mondialisation est surtout régionale, et cette intégration régionale qui se fait aux niveaux technique et institutionnel est irréversible. Par contre, les règles de l'OMC ne m'apparaissent pas irréversibles. Là, on est dans la mondialisation des règles, qui se fait sur le modèle de ce que s'est passé au niveau régional, mais qui n'est pas de même nature.

Suzanne Berger J'ai été très frappée par le fait qu'aient paru, après le 11 septembre, une série d'articles sur le thème de la fin de la globalisation. On supposait alors que les coûts d'assurance, les coûts de sécurité et de franchissement des frontières, s'accroissant de manière considérable, allaient freiner considérablement les échanges et les mouvements.

La globalisation et la mobilité

Florence Charue-Duboc *Au XIX^e siècle, avez-vous, dit, on constate des mouvements massifs de population, mais rien de tel aujourd'hui. Pourtant, les universités américaines sont remplies d'étudiants venant du monde entier. Qu'en est-il de ce mouvement de population particulier ?*

Suzanne Berger Ce mouvement est qualitativement très différent de celui observé au XIX^e siècle. Lorsque l'on visite le musée de l'immigration sur Ellis Island à New York, on vous explique que les immigrants devaient passer des tests avant d'être admis sur le sol américain et que ces tests étaient conçus pour des gens en majorité analphabètes. La politique actuelle de l'immigration aux États-Unis procède à l'inverse et favorise les gens bien formés.

Marie-Laure Djelic *N'y a-t-il pas un équivalent de la mobilité des hommes au XIX^e siècle dans la mobilité des institutions et leur convergence. Sur ce point de la comparaison entre la construction européenne et les institutions mondiales du type OMC, je comprends votre position comme étant : le processus de la construction européenne est irréversible parce qu'il repose sur l'institutionnalisation, alors que le processus OMC aura toujours du mal à s'institutionnaliser. Mais ne pourrait-on pas soutenir que le processus de construction institutionnelle du commerce mondial est sur le même sentier que celui de la construction européenne, bien qu'il en soit à ses débuts. On pourrait imaginer que ce sentier comporte, à un moment donné, un point d'irréversibilité : la construction européenne l'a déjà franchi, l'OMC ne l'a pas encore franchi.*

Daniel Cohen Votre première question est très importante et je la partage. Je n'ai pas la réponse pour l'instant. Ce qu'on peut dire, c'est que lorsqu'un paysan russe quitte la Russie pour les États-Unis, ce qu'il laisse derrière lui ne change pas vraiment et reste en l'état. Il s'agit d'une globalisation brutale, avec des mouvements massifs de population, mais qui, en même temps, respecte la diversité. Ce qui voyage aujourd'hui sur une échelle réellement mondiale représente très peu de chose en valeur : ce sont des idées, sous la forme de programmes de télévision et de logiciels. Mais il s'agit de choses essentielles dans la vie des gens.

Marie-Laure Djelic *Et les MBA ?*

Daniel Cohen C'est très différent. Très peu de gens font un MBA. Mais peut-être les instruments réels de la mondialisation sont-ils très peu repérables pour les statisticiens mais centraux dans la vie des gens. Votre seconde question me permet de préciser ma position. Les insti-

(25) en 1846, face au risque de famine en Irlande (ndlr).

sont déstabilisés par la libre circulation des capitaux, la liberté de racheter les entreprises ? On a enregistré ces dernières années trois bulles spéculatives, dont l'une a abattu le Japon qui ne s'en est jamais remis.

Suzanne Berger Ce qui me frappe, quant à moi, c'est plutôt la stabilité des États. Les États asiatiques, notamment, ont réussi à survivre à une profonde déstabilisation économique.

Daniel Cohen On parle beaucoup d'un retrait de l'État, d'une impuissance grandissante de l'État. Mais on ne voit pas cela dans les chiffres. Les prélèvements obligatoires se situent toujours à des niveaux très élevés. Certes, certains secteurs autrefois étatiques se retrouvent confrontés désormais à la concurrence internationale.

La dimension organisationnelle

Paul Mayer *Votre regard d'économiste est très intéressant, mais reste relativement abstrait. Comme nous sommes dans un séminaire organisé dans le cadre d'une fédération de recherches sur les organisations, je voudrais savoir s'il existe des travaux, en particulier de sociologues, sur les organisations émanant de l'ONU, qui sont maintenant un des acteurs. De Gaulle traitait l'ONU de « machin ». Et on entend parler surtout du FMI. Mais il y a aussi la Banque mondiale qui est, je crois, un organisme de redistribution. Ces institutions ont-elles un impact, ou ne sont elles qu'une goutte d'eau dans une petite mer ou un océan ?*

Suzanne Berger Il existe un certain nombre de travaux de ce type. Robert Wade, notamment, pense que la mondialisation est un effet de l'idéologie néo-libérale portée par les institutions internationales, elles-mêmes dominées par les Américains. Ses idées représentent sans doute une position extrême.

La politique actuelle de l'immigration aux Etats-Unis favorise les gens bien formés.

tutions européennes fonctionnent pour des pays partageant un même niveau de développement, même s'il existe encore des écarts légers. Par contre, l'OMC s'efforce d'élaborer des règles communes pour les États-Unis et l'Inde. L'autre problème, central, de ce type d'institutions est qu'elles sont spécialisées. L'OMC élabore uniquement des règles commerciales, et n'est pas en charge des problèmes d'environnement et de santé. L'OMS n'arrive pas à s'imposer. Dans le

problème des médicaments génériques, c'est l'opinion américaine qui a imposé aux firmes pharmaceutiques la solution. Pas l'OMS. Il va falloir remédier à ce problème et je ne pense pas que le remède résidera dans une coopération renforcée entre États.

Les États et la globalisation

Michel Freyssenet *N'avez-vous pas l'impression que les États nations*